Travaux bd du Littoral

Circulation et stationnement interdits

du 23/11 au 04/12/15 inclus

- Route barrée à X mètres
- Route barrée
- Instauration double sens (sens sortant prioritaire)
- Double sens (sens rentrant non prioritaire)
- Déviation
- Zone de stockage
- Zone travaux (barrée et stationnement interdit)
- Containers ordures ménagères